RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

greta cfa JURA
FORMEZ-VOUS À DEMAIN

Titre Agent de prévention et de sécurité (H/F)

Double certification APS + SSIAP1

LA FORMATION

Objectif(s)

La branche prévention et sécurité (tous les acteurs qui la composent et ceux qui participent régulièrement à ses travaux) ont élaboré le contenu de cette certification d'agent de prévention en sécurité privée (validé par la DLPAJ et conforme aux Lois et arrêtés en vigueur), ont renforcé les exigences des arrêtés de contenu de formation, ont identifiés les compétences principales requises, pour ainsi répondre aux nouvelles exigences de notre société et ainsi permettre une réelle coopération des politiques de sécurité.

L'agent de prévention et de sécurité assure la sécurité des personnes et des biens dans les espaces publics et privés, y compris avec des moyens de surveillance électronique dans un cadre réglementaire et structuré. Il assure le filtrage des personnes (contrôle d'accès, rondes de sécurité), alerte sa hiérarchie et les équipes d'intervention, porte secours aux personnes et assure le premier niveau d'intervention faisant suite à un dysfonctionnement, un événement ou un incident.

L'agent de prévention et de sécurité exerce ses missions au sein de sociétés de sécurité privée (entreprises prestataires répondant à des besoins chez des donneurs d'ordre), d'entreprises (emploi direct dans des services internes de sécurité), notamment dans les structures d'hébergement ou de soins, ... en contact avec différents intervenants et institutionnels (publics, police, gendarmerie, pompiers, ...). La taille des entreprises varie selon le secteur (évènementiel, transport, industrie, ...), le mode d'organisation, le type de public (clients, visiteurs, ...) et d'équipement (télésurveillance, ...). Elle peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés, de nuit et être soumise à des astreintes. L'activité peut s'effectuer en poste de sécurité et en mobilité. Le port d'une tenue professionnelle est obligatoire (sauf dispositions réglementaires spécifiques) et un dispositif d'alarme ou de protection du travailleur isolé (DATI / PTI, ...) est requis.

Il travaille sous la responsabilité d'un responsable hiérarchique direct (responsable d'exploitation, chef de secteur…) ou délégué (chef d'équipe, chef de poste…). Il devra parfois, dans le respect de la loi et des consignes, faire face à des situations conflictuelles ou à risque, et réagir de façon appropriée pour mener sa mission à bien.

Contenu

1) Préparation du TFP Agent de Prévention et de Sécurité :

UV 1: MODULE SECOURISME (14 heures)
Gestion des premiers secours

UV 2: MODULE ENVIRONNEMENT JURIDIQUE (17 heures)
Environnement juridique de la sécurité privée
Connaître les principes de la République Française

UV 3: MODULE GESTION DES CONFLITS (5 heures)
Gestion des risques et des situations conflictuelles

UV 4: MODULE STRATEGIQUE (5 heures)
Transmission des consignes et informations

SPECIALITE : 134 heures

Complément module ENVIRONNEMENT JURIDIQUE (5 heures)
Complément module MODULE GESTION DES CONFLITS (9 heures)

Complément module MODULE STRATEGIQUE (2 heures)

UV 5 : MODULE PREVENTION DES RISQUES D'INCENDIE (7 heures)
UV 6 : MODULE PROFESSIONNEL (7 heures)
UV 7 : MODULE SENSIBILISATION AUX RISQUES TERRORISTES (13 heures)
UV 8 : MODULE PROFESSIONNEL (45 heures)
UV 9 : MODULE PALPATION DE SECURITE ET INSPECTION DES BAGAGES (7 heures)
UV 10 : MODULE SURVEILLANCE PAR MOYENS ELECTRONIQUES DE SECURITE (7 heures)
UV 11: MODULE GESTION DES RISQUES (11 heures)
UV 12: MODULE EVENEMENTIEL SPECIFIQUE (7 heures)
UV 13: MODULE GESTION DES SITUATIONS CONFLICTUELLES DEGRADEES (7 heures)
UV 14: MODULE INDUSTRIEL SPECIFIQUE (7 heures)

Examen : 7 heures

2) Préparation du SSIAP1 :

Acquérir, selon le référentiel pédagogique SSIAP 1 de l'arrêté du 2 mai 2005, les connaissances nécessaires sur :

- Le feu et ses conséquences
- La sécurité incendie
- Les installations techniques
- Les rôles et les missions des agents de sécurité incendie

Concrétisation des acquis par une visite applicative et des mises en situation d'intervention

3) Modules complémentaires :
Accompagnement dans la préparation à l'insertion professionnelle
Utilisation des outils numériques
Stage en entreprise

Résultat(s) attendu(s) et modalité(s) d'évaluation

Titre Agent de prévention et de sécurité (H/F) (Niveau 3)
RNCP36648
Certificateur(s) : Association pour le développement de la formation professionnelle dans la branche de la sécurité privée, CPNE des entreprises de prévention et sécurité / ADEF
Pour en savoir plus sur les caractéristiques de la certification préparée, consulter la fiche France Compétences
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36648/

Modalités d'évaluation des acquis
TFP APS : 2 épreuves
- examen en ligne via le site de l'ADEF (14UV)
- Mise en situation pratique
Une attestation des acquis sera délivrée en fin de formation pour tous les parcours. En cas de réussite à l'ensemble des épreuves le candidat recevra le TFP APS délivré par l'ADEF ainsi que la carte professionnelle

SSIAP1 : 2 épreuves
- Épreuve écrite
- Épreuve pratique

Certification(s) complémentaire(s) possible(s)
Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1
RS5641

Organisme responsable

GRETA Jura
1 Rue Anne Frank, 39000 LONS-LE-SAUNIER
Siret : 19390019800030 - N° d'activité : 4339P000239
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (Circ. n°2006-10 du 16.3.06 -BOT n°20016-4 du 30.4.06-)
greta-franche-comte.fr/greta/jura

INFO(S) +

Taux de réussite
100 % de réussite à l'examen pour l'année 2026
Taux d'insertion

A + 3 mois :
88 % de taux insertion pour la formation APS pour l'année 2026
92% de taux insertion pour la formation SSIAP 1 pour l'année 2026

Taux d'insertion dans le(s) métier(s) visé(s)

A + 3 mois :
75% de taux insertion pour la formation APS pour l'année 2026
92% de taux insertion pour la formation SSIAP 1 pour l'année 2026

Autres indicateurs de résultats

98% de taux de satisfaction pour l'année 2026

Suite(s) de parcours / Equivalence(s) / Passerelle(s)

Type d'emplois accessibles :
Agent de prévention et de sécurité,
Agent de surveillance et de gardiennage,
Agent de sécurité privée.
Agent rondier en sécurité privée
Agent d'intervention mobile en sécurité privée
Agent de sécurité pré-vol
Agent de sécurité arrière-caisse

Possibilité de faire une formation complémentaires
SSIAP2
SSIAP3

Prochaine(s) session(s) de formation

DOLE

Formation en présentiel

Lieu de la formation

GRETA Jura - Site de Dole
Rue Charles Laurent Thouverey
39107 DOLE

Durées

- Durée indicative : 520 Heure(s)
- Durée totale : 520 h (dont 380 h en centre)

Public(s) (H/F)

Tout public

Prérequis / Condition(s) spécifique(s)

Sans niveau spécifique
Niveau B1 en langue Francaise
Autorisation préalable du CNAPS
Certificat Médical valide

Effectif

De 6 à 10

Modalité(s) de formation

- En centre
- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec le référent handicap de la structure en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

Moyen(s) et modalité(s) pédagogique(s)

- Document pédagogique
- Etude de cas

Modalités d'accès

- Admission après entretien
- Admission sur dossier

Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.
Coût total max. : 7 600.00 EUR TTC
Organisme non assujetti à la TVA

Organisme formateur

GRETA Jura
1 Rue Anne Frank 39000 LONS-LE-SAUNIER
Siret : 19390019800030

Contact(s)

Léa HURCET - Conseiller(-ère) en Formation Professionnelle
Tél. : 03 84 86 90 00 - greta.jura@ac-besancon.fr

Référent handicap

Géraldine VERDEL - Tél. : 03 84 86 90 00 - geraldine.verdel@ac-besancon.fr

Prochaine(s) date(s)

Du 08/02/2027 au 04/06/2027
Entrées/sorties à dates fixes

Dates d'inscription
Du 01/10/2026 au 15/01/2027